



Service de surveillance des communes

Service de surveillance
des communes
Rue de l'Hôtel-de-Ville 2
1204 Genève

Extrait du Registre des délibérations
du Conseil municipal

Séance du 27 juin 2016

Présents: M. Jean-Luc von ARX (DC), Mme Olga BARANOVA (S), Mme Marie BARBEY-CHAPPUIS (DC), M. François BÄRTSCHI (MCG), M. Régis de BATTISTA (S), Mme Fabienne BEAUD (DC), M. Eric BERTINAT (UDC), M. Pierre de BOCCARD (PLR), M. Simon BRANDT (PLR), Mme Natacha BUFFET-DESFAYES (PLR), Mme Sandrine BURGER (Ve), M. Rémy BURRI (PLR), M. Grégoire CARASSO (S), Mme Anne CARRON (DC), Mme Maria CASARES (S), Mme Gloria CASTRO (EàG), Mme Alia CHAKER MANGEAT (DC), Mme Jennifer CONTI (S), Mme Laurence CORPATAUX (Ve), Mme Sophie COURVOISIER (PLR), M. Emmanuel DEONNA (S), M. Guy DOSSAN (PLR), Mme Hélène ECUYER (EàG), Mme Jannick FRIGENTI EMPANA (S), M. Simon GABERELL (Ve), M. Sami GASHI (DC), M. Pierre GAUTHIER (EàG), Mme Amanda GAVILANES (S), M. Adrien GENECAUD (PLR), M. Morten GISSELBAEK (EàG), M. Alfonso GOMEZ (Ve), M. Stéphane GUXE (EàG), M. Olivier GURTNER (S), M. Jean-Philippe HAAS (MCG), M. Pascal HOLENWEG (S), M. Christo IVANOV (UDC), Ahmed JAMA (S), M. Claude JEANNERET (MCG), Mme Uzma KHAMIS VANNINI (Ve), Mme Christina KITSOS (S), Mme Florence KRAFT-BABEL (PLR), M. Jean-Charles LATHION (DC), M. Laurent LEISI (MCG), Mme Christiane LEUENBERGER-DUCRET (S), M. Didier LYON (UDC), Mme Amar MADANI (MCG), Mme Yasmine MENÉTREY (MCG), M. François MIREVAL (S), M. Michel NARGI (PLR), M. Jacques PAGAN (UDC), M. Daniel-Dany PASTORE (MCG), Mme Maria PÉREZ (EàG), Mme Patricia RICHARD (PLR), Mme Astrid RICO-MARTIN (DC), M. Lionel RICOUCO (DC), Mme Helena RIGOTTI (PLR), Mme Maria Vittoria ROMANO (S), M. Jean ROSSIAUD (Ve), Mme Michèle ROULLET (PLR), M. Souheil SAYEGH (DC), M. Vincent SCHALLER (PLR), M. Pierre SCHERB (UDC), Mme Albane SCHLECHTEN (S), M. Daniel SORMANNI (MCG), M. Pascal SPUHLER (MCG), Mme Virginie STUDEMANN (S), Mme Brigitte STUDER (EàG), M. Vincent SUBILIA (PLR), Mme Martine SUMI (S), Mme Marie-Pierre THEUBET (Ve), M. Sylvain THÉVOZ (S), M. Joris VAUCHER (Ve), M. Olivier WASMER (PLR), M. Jean ZAHNO (UDC), M. Thomas ZOGG (MCG).

1) Biffer ce qui ne convient pas

2) Indiquer si c'est à la demande du Conseil d'Etat, du Conseil administratif ou du Maire, ou à la demande d'au moins un quart des Conseillers municipaux, avec la date dans l'un ou l'autre cas

Le Conseil municipal, réuni en séance ¹⁾ ordinaire
extraordinaire ²⁾

3) L'affichage doit intervenir à partir du 6^e et au plus tard du 8^e jour ouvrable qui suit la date de la séance où la délibération a été adoptée (Art. 28, al. 1, LAC).

a pris la délibération suivante, qui sera affichée le 7 juillet 2016.

4) Etablir un extrait séparé pour chaque objet ayant donné lieu à une délibération. Les personnes ayant quitté la salle en cours de séance doivent être ôtées.

L'extrait doit être transmis au département, signé par la ou les personne(s) désignée(s) dans le règlement du Conseil municipal, à défaut par la ou les personne(s) habilitée(s) à signer le procès-verbal du Conseil municipal, en vertu de ce même règlement.

Joindre à chaque extrait : un exemplaire de la délibération mentionnant les votes (en cas d'unanimité, préciser le nombre de voix), ainsi que toutes pièces utiles à la prise de décision.

Un exemplaire e-mail de la délibération et des annexes est/sont à adresser à communes.administration@etat.ge.ch

Objet: PR-1149 II

Il est ouvert au Conseil administratif un crédit brut de 1 504 000 francs, dont à déduire le remboursement des propriétaires des bâtiments (raccordement au réseau public d'assainissement) de 600 000 francs et la TVA récupérable de 61 000 francs, soit un montant net de 843 000 francs, destiné aux travaux du réseau d'assainissement public de la rue du Beulet et des avenues De-Warens et De-Gallatin.

Date: 29 juin 2016

Signature/s: Rémy Burri, président

Pascal Spuhler, secrétaire